

Communiqué :

La FNTL FO/UNCP soutien et solidaire des Cheminots.

La Fédération Nationale des Transports et de la Logistique apporte son entier soutien comme hier, aujourd'hui, demain et après-demain solidaire du combat engagé par la Fédération FO Cheminots et ses syndicats.

Oui a un service public des Transports de personnes et de marchandises de qualité sur tout le territoire, non à la marchandisation des usagers, non aux déserts territoriaux.

Le flot de conneries dites sur les cheminots sont impressionnantes depuis plus d'un mois maintenant, jusqu'à un député de la LREM (à qui on appuie sur le nez, il y a encore du lait qui en sort et qui ne connaît pas le vrai sens du mot travail) qui invente des mots de notre belle langue française.

A la FNTL FO/UNCP nous sommes tous issus d'entreprises du privé et **nous ne sommes en aucun cas jaloux des salariés sous statuts publics**. Bien au contraire, si nous pouvions améliorer les conditions de travail et de rémunération des salariés de nos branches en les rapprochant au maximum des agents sous statuts nous n'hésiterions pas une seule seconde.

Faire supporter aux cheminots une dette qui n'est pas la leur en échange d'autres choses et quand même assez oser et gonfler. La Troïka (BCE/CE/FMI), les différents politiques depuis 30 ans en sont bien les principaux responsables. Le FRET SNCF en est l'exemple criant.

Faire croire aux cheminots qu'ils seront protégés par leur Convention Collective, là aussi c'est vraiment se foutre de la gueule du monde ! À quoi servent alors les Ordonnances Macron qui permettent de déroger par accord d'entreprise au Code du Travail, à la Convention Collective ?

Demain, après les cheminots, à qui le tour ? La RATP ? Les 3 autres versants de la fonction publique ? Les filiales de la SNCF que sont GEODIS, KEOLIS ?

Pour la FNTL FO/UNCP, une concertation n'est en aucun cas une négociation, nous en avons vu le résultat avec les Ordonnances Macron sur le Code du Travail ! Et même, quand il y a négociation et accord entre les OS/OP et le gouvernement (accord du 4 octobre 2017 du Transport Routier), celui-ci n'est pas respecté. Car plus de 6 mois après cet accord, il n'est toujours pas étendu et les dispositions spécifiques sur les frais de route toujours pas intégrées dans le Code du Transport. Et cela pose un gros problème de confiance vis-à-vis du pouvoir politique.

Faudra-t-il que la Fédération Nationale des Transports et de la Logistique FO/UNCP appelle à entrer dans la danse ?

SOUTIEN ET SOLIDAIRE DES CHEMINOTS/ SOUTIEN ET SOLIDAIRE DE LA FEDERATION FO CHEMINOTS.

Paris le 6 avril 2018.
Le Secrétaire Général
Patrice CLOS.

